

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 45

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblée générale. — Candidatures au Comité central. — Dans les sections : Aubonne ; Yverdon. — Privilèges.* — GENÈVE : *Compte rendu de l'Assemblée plénière du 24 novembre. — U. I. P. G. —* MESSIEURS : *Casseurs de vitres et vitriers. — U. I. P. G. —* DAMES : *Avis. — Escalade 1937. — Communiqué et convocation.* — NEUCHÂTEL : *Communications du Comité central.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Arithmétique et géométrie ; rapport de la commission de l'U. I. P. G. — L. PERROCHON : Enseignement de la gymnastique. —* OPINIONS : *F. DUBOIS : La faillite de l'école nouvelle. — ALB. E. : Radio-scolaire, émission de Noël. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale S. P. V. aura lieu le dimanche 30 janvier, au Casino de Montbenon. Un avis ultérieur donnera tous renseignements complémentaires. Pour l'instant qu'on réserve cette date.

Les présidents de section voudront bien recruter avant Noël de nouveaux membres parmi les collègues installés dernièrement, afin que leurs bulletins d'adhésion parviennent au Comité central assez tôt pour qu'ils puissent participer à l'Assemblée générale en qualité d'électeurs.

Le Comité.

CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL

La section d'Aubonne présente comme candidat au C. C. M. Charles Gonthier, instituteur à Bougy.

La section de Lausanne présente comme candidat au C. C. M. Jean Willenegger, instituteur à Renens.

Le Comité.

DANS LES SECTIONS

Aubonne. — Assemblée de section assez fréquentée, ce samedi 27 novembre, en l'Hôtel de ville d'Aubonne.

L'ordre du jour, très peu chargé, prévoyait simplement la présentation éventuelle d'un candidat au comité central.

A l'unanimité, le choix se porte sur le collègue *Charles Gonthier*, instituteur à *Bougy*. Choix excellent qui rencontrera, nous osons l'espérer, l'approbation des autres sections et plus spécialement de celles de la Côte.

Il appartenait au collègue Chantrens, de Montreux, de nous emmener à travers cette Espagne si torturée aujourd'hui. Voyage merveilleux et combien intéressant. Dans une langue dépouillée

d'artifices, mais vivante et évocatrice, le conférencier nous a parlé en voyageur averti, en chroniqueur avisé et aussi en poète.

Une heure captivante et trop vite passée. M. B.

Yverdon. — Notre section a eu son assemblée générale le 12 novembre au collège Pestalozzi. Devant une nombreuse assistance, M. Golay, président, retrace l'activité du Comité durant l'exercice écoulé, dit quelques mots au sujet des démissionnaires, des décédés et des nouveaux membres. Il remercie M. Bory qui donne, chaque mois, au corps enseignant d'utiles leçons de gymnastique.

M. Lavanchy parle de l'activité du Comité central (traitements, éligibilité aux conseils communaux). M. Cuany félicite le Comité central, et particulièrement la Bulletinière pour ses articles courageux et pleins de bon sens. Une lettre de remerciements et de félicitations lui sera adressée au nom de la section unanime.

Après la séance administrative, M. Louis Cornu, professeur à Vallorbe, nous parla du *Théâtre de Musset*. M. Cornu aime le théâtre, lit à ravir les scènes les plus remarquables. Il nous présente Musset psychologue, peintre de la jeunesse et de l'amour, mêlant le rire à la douleur avec un tel art et une telle connaissance de l'âme humaine qu'il est encore joué actuellement sur les grandes scènes.

Le conférencier — homme de théâtre — fut vivement applaudi ; nous avons passé avec lui une heure et demie pleine de délices.

A. M.

PRIVILÈGES

J'ai devant moi, à l'école, une trentaine de fillettes de la classe la plus pauvre. En ce 29 novembre 1937, sept seulement d'entre elles ont payé entièrement leur prime annuelle d'assurance-maladie officielle, une dizaine ont versé un acompte plus ou moins important, et les autres, classées indigentes, auront leur taxe réglementaire acquittée par la commune. La plupart portent des vêtements usagés qui leur ont été donnés, les trois quarts tirent peu ou prou leur subsistance de mains ou caisses charitables : cuisines populaires, secours publics, etc., etc.

Ces conditions familiales déficitaires sont dues à quoi ? A l'incurie des parents, à la maladie, au chômage, aux salaires limés, effrités par une concurrence puissante et féroce. Toutes causes de malaise, de misères, de malheurs auxquelles cherche à remédier toute politique humanitaire digne de ce nom.

Ces enfants donc, que j'ai devant moi, ne sont pas nés coiffés ; ils ont le visage des souffreteux, de ceux qui tout jeunes ont vu trop de choses, en savent trop et portent le poids pénible d'une maturité précoce et d'une hérédité inexorable. Leur gaité n'est pas celle de l'insouciance propre à leur âge, mais bien plus le sourire de l'adulte résigné.

Pourquoi, me direz-vous, brosser ce tableau ? A quoi rime-t-il ? Instruisez ces enfants, c'est votre devoir, et ne vous occupez pas de ce qui bout dans la marmite de leurs proches... Ma réponse ne sera pas celle que vous supposez peut-être. Je les plains, mais je les considère comme privilégiés vis-à-vis d'autres à qui je pense, et que je plains bien davantage, à distance. Je pense aux massacreurs, aux petits massacrés, illettrés ou non, qui n'ont pas vécu, comme nous depuis des siècles, sous le régime démocratique.

Nos enfants, quoique pauvres, sont suivis dès leur naissance par une pléiade d'œuvres bien organisées qui suppléent en tout et pour tout à la carence consciente ou involontaire des parents : on lave leur tête, on soigne leurs dents, on envoie en cure d'air les chétifs, on les garde des dangers de la rue et du taudis. Et puis on les instruit autant que les plus riches ; ils ont des maîtres qui les suivent jour après jour, avec d'autant plus de sollicitude que ces enfants-là devront tout créer eux-mêmes pour leur avenir, en ne comptant que sur eux-mêmes et sur ce qu'ils seront capables d'accomplir au service du patron ou de la patronne. Sauf exception rare, ils resteront les sous-ordres nécessaires, mais soumis toute leur vie à l'obéissance exacte qui est à l'horaire journalier du subordonné.

Et pourtant, malgré ce second tableau péjoratif, cette servitude qui sera à la base de leur vie entière, je les considère comme des privilégiés... en face des mêmes enfants de la même classe sociale qui, dans d'autres pays, ne sont pas suivis de la même manière, n'ont pas l'instruction à leur mesure et ne sont pas sous la protection des lois qui nous régissent.

En ces temps troublés que nous vivons, il est nécessaire de faire le point, un retour en arrière, un examen sérieux de nos institutions nationales et privées en faveur de la jeunesse. Avons-nous fait notre possible, les uns et les autres, pour que l'enfant, qui n'a pas demandé à venir au monde, soit armé pour la vie et n'ait en particulier pas à pâtir des mauvaises conditions matérielles et morales de ses parents ? Seule répondra notre conscience ; mais les bonnes actions, les bonnes lois, les bonnes œuvres existantes méritent certainement autant qu'on parle d'elles que les actes haineux entre humains et les exploits des bombes qui sèment la mort dans la population civile, dans les rangs des mamans et des enfants.

Cela, non pour nous prévaloir en aucune façon de notre situation privilégiée, mais pour que tous, protecteurs et protégés, en sentent la valeur. Nos soins et nos égards envers la génération montante relèvent du respect dû à toute créature jeune qui doit vivre sa vie, et dont la jeune vie est sacrée ; ils forment le *droit de l'enfant*, de l'homme et de la femme de demain, qui seront les artisans de la société meilleure vers laquelle doivent tendre tous nos efforts de chrétiens actifs.

L. Cz.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée plénière du 24 novembre 1937.

M. Charles Duchemin préside l'assemblée. Il introduit la première question à l'ordre du jour : *Revision des statuts* (dispositions communes aux deux sections).

Les articles 7, 10, 11 et 12 sont supprimés, parce qu'ils figurent aux statuts de chacune des sections. Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Projet de rétablissement financier de la C. I. A. — La Commission de redressement financier a terminé ses travaux et déposé ses projets. Notre collègue M. Foëx, membre de cette commission, commente le *rapport de la majorité* qui sera présenté au sein de chaque association de fonctionnaires. Voici en résumé les mesures proposées par la Commission.

Régime nouveau : 1. Nouvelle échelle de cotisation statutaire ; au lieu de 9 %, il faudrait une cotisation de 11 % (minimum).

2. Adoption d'une nouvelle table de pension de retraite du régime nouveau. (Cette amélioration de la table des pensions est obtenue au moyen d'une cotisation statutaire de 12 %).

3. Institution d'une finance d'entrée basée sur une moyenne d'âge d'admission dans la C. I. A., telle qu'elle résulte des statistiques des dix dernières années. (Groupe A : 36 ans — Groupe B et E : 25 ans — Groupe C et D : 21 ans).

Régime spécial : La Commission prévoit cinq versements annuels complémentaires de cotisations à la charge des sociétaires du R. S. Ces versements sont calculés sur le traitement touché par les sociétaires en 1938. Les sociétaires qui ont déjà effectué le nombre statutaire de versements seront tenus d'effectuer les cinq versements complémentaires à partir de 1938.

L'Etat devra faire à la C. I. A. un versement égal à celui des sociétaires du R. S., puisqu'il s'agit d'un rappel extraordinaire de cotisations et que l'Etat doit statutairement effectuer un versement égal à celui des sociétaires.

Pensionnés. La Commission propose que les sociétaires pensionnés effectuent comme les sociétaires actifs du R. S. cinq versements annuels complémentaires, à partir de l'année 1938. Ces versements sont calculés sur le traitement qui a servi à déterminer le montant de la pension de retraite, mais le taux est proportionné au montant des pensions effectivement touchées.

M. Foëx résume le *rapport de minorité* présenté par M. Emile Mégard. En conclusion, la minorité propose :

1. Le rejet des propositions présentées par la majorité de la Commission.

2. Le renvoi de l'étude d'ensemble à la commission de redressement financier, avec le mandat suivant :

a) D'entrer en tractation avec l'Etat en vue de savoir d'une manière certaine et définitive comment il entend faire face à ses engagements.

b) Etablissement et examen immédiats du bilan technique par des actuaires recevant en outre le mandat de proposer des mesures d'assainissement de la C. I. A.

c) Etude juridique et financière de ces mesures.

d) Etude des sacrifices demandés aux sociétaires proportionnellement à leurs responsabilités. Cette étude ne doit être entreprise qu'après le règlement des points a), b), c).

e) Examen de l'institution éventuelle du libre passage des sociétaires du régime ancien dans le régime nouveau.

f) Examen de la création éventuelle d'un régime unique pour les membres cotisants.

Une discussion s'engage. Nos collègues Borel, Rudhardt, Ed. Martin, Gaudin, Uldry, MM^{es} Borsa et Perrenoud prennent successivement la parole. L'assemblée décide de réunir sous peu la commission nommée par l'U. I. P. G. au cours d'une de nos dernières assemblées plénières pour étudier la question. Elle pourra éventuellement proposer des modifications à une assemblée plénière de l'U. I. P. G. convoquée avant le 16 décembre, date de réunion, en assemblée générale, de tous les membres de la C. I. A. qui devront émettre un vote au sujet des projets de la Commission.

Ph. G.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CASSEURS DE VITRES... ET VITRIERS

On s'inquiète fort, dans certains milieux, d'un mouvement conduit dans la coulisse par quelques collègues mécontents contre l'Union des Instituteurs genevois, en vue de créer un syndicat dit « chrétien national » de l'enseignement officiel.

Ces dissidents reprochent à l'Union d'être dirigée par un comité de « rouges » qui méconnaissent les valeurs chrétiennes et se font les champions de la démocratie libérale et de la laïcité.

Faut-il rappeler que le comité actuel de l'Union des Instituteurs (Messieurs), dans lequel ne figure aucun socialiste, compte deux catholiques et un membre de l'Union nationale ?

Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire de notre association corporative savent qu'en toute circonstance elle a œuvré pour l'amélioration de la situation morale et matérielle du corps enseignant. Ses dirigeants actuels, comme ceux de naguère, ont tout fait pour

maintenir intacte l'unité nécessaire des instituteurs en vue de la défense de leurs intérêts généraux.

Depuis longtemps, l'Union a réussi à grouper toutes les bonnes volontés qui s'intéressent au progrès de l'enseignement primaire, et c'est d'elle que sont parties, ces vingt dernières années, la plupart des initiatives qui ont renouvelé nos méthodes et nos manuels.

Que certains collègues mécontents et ambitieux, conseillés par des nouveaux venus dans notre petite collectivité, veuillent créer la division parmi nous et tâchent ainsi de porter atteinte à nos associations corporatives et d'assistance mutuelle, c'est évidemment fort regrettable. Mais il convient de n'attacher qu'une importance relative à cette tentative inopportune : le bon sens et l'esprit de justice du corps enseignant primaire l'empêcheront certainement de suivre certains collègues qui ne connaissent rien de nos institutions et de l'esprit genevois.

Les objectifs de notre « Union » restent aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : servir et défendre notre école populaire ; la rendre toujours plus capable de préparer des citoyens [probes et utiles au pays.

*Comité de l'U. I. P. G.
(Section des Messieurs)*

U. I. P. G. — DAMES

AVIS

Les jeunes collègues, non titulaires de classes, qui ne sont pas atteintes par les circulaires et convocations envoyées dans les bâtiments, sont priées de donner leurs noms et adresses à Mlle J.M. Long, rue Lamartine, 1, afin d'être convoquées individuellement.

ESCALADE]1937

De nombreuses « Escalades » ont été fêtées, année après année, par notre section. Le thé musical et littéraire ou la revue étaient devenus une chère tradition.

Hélas ! l'année 1937 s'achève dans l'amertume. La situation inférieure qui nous était faite, depuis trois ans, par une baisse excessive est prolongée pour trois nouvelles années. De graves menaces pointent à l'horizon.

Dans ces conditions, le Comité a renoncé à organiser une fête d'Escalade. Mais, si nous ne célébrons pas dans la joie cet anniversaire, du moins pouvons-nous dire que, lorsqu'en décembre 1934 Genève fut déclarée en péril, les fonctionnaires — et tout particulièrement les institutrices, — furent seuls appelés à la sauver.

Le Comité.

COMMUNIQUÉ ET CONVOCATION

Le Comité a appris, incidemment, la constitution prochaine, sous le nom de « Syndicat national chrétien », d'un groupe d'instituteurs se séparant de l'Union.

A ce sujet, la section est convoquée en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le vendredi 17 décembre, à 17 heures.

Département de l'Instruction publique, salle II.

NEUCHÂTEL**COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL**

Revision des statuts. — Les sections ont été appelées à se prononcer sur deux propositions : a) celle de la section de La Chaux-de-Fonds tendant à nommer six institutrices et six instituteurs au Comité central en qualité de représentants des sections, le président étant élu par l'assemblée générale, soit au total 13 membres ; b) celle du Comité central maintenant le mode de nomination actuel ; mais avec le droit pour les sections de désigner une délégation supplémentaire lorsque les questions de traitement seront en jeu.

Les résultats de la votation sont les suivants :

Sections	a)		b)		revision	statu quo
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>		
Neuchâtel	12	27	25	16	29	9
Boudry	—	—	28	—	—	—
Val-de-Ruz	3	—	9	—	12	14
Val-de-Travers	3	—	54	—	—	—
La Chaux-de-Fonds	33	—	22	—	—	—
Le Locle	2	28	26	2	30	28
Totaux	53	55	164	18	71	51

La proposition du Comité central a donc été acceptée par 164 voix contre 53. Dans trois sections : Neuchâtel, Val-de-Ruz et Le Locle, on a procédé à un vote préliminaire sur la question de savoir si l'on désirait oui ou non une revision des statuts. 71 voix se sont prononcées pour la revision et 51 voix pour le maintien pur et simple de l'organisation actuelle. Le détail de cette opération figure dans les deux dernières colonnes du tableau.

En conséquence, seul l'article 28 des statuts sera modifié ! Le texte en a été adopté par l'assemblée générale du 16 octobre. Il a reçu la teneur suivante que nous portons à la connaissance de la S.P.N. :

Art. 28. — *Il se compose d'un président, nommé par l'assemblée générale, d'un représentant par section et d'un secrétaire-correspondant désigné par le Comité central. Tous sont nommés pour trois ans et immédiatement rééligibles.*

Lorsque des questions d'intérêt matériel sont en discussion, le Comité central s'adjoit des délégués-suppléants, à raison d'un délégué par section. Celles qui sont représentées au comité central par un instituteur nomment une institutrice en qualité de délégué-suppléant et vice versa. Ces délégués-suppléants sont nommés par les sections en même temps que les autres représentants.

Dans la règle, les fonctions de membre du Comité central ou d'un comité de section sont remplies par des membres en activité de service.

L'entrée en vigueur de cet article est fixé au 1^{er} janvier 1938.

Nous prions les membres de la S.P.N. de détacher le texte du nouvel article 28 pour l'annexer à leur exemplaire des statuts où ils voudront bien relever en marge le second alinéa seulement, les deux autres n'ayant pas été modifiés.

Nomination des membres du Comité central. — La période trisannuelle en cours, se terminera le 31 décembre 1937. En application de l'art. 28, nous invitons les sections à procéder dès 1938, à la nomination pour trois ans :

- a) de leurs délégués au Comité central ;
- b) de leurs délégués-suppléants.

Lorsqu'une vacance se produit en cours de période, il y est pourvu dans la plus prochaine assemblée générale ; le mandat des nouveaux élus expire avec la fin de la période trisannuelle. Ils sont rééligibles.

Etats nominatifs. — Nous invitons les présidents de section à mettre à jour leurs états nominatifs d'ici au 31 décembre. Ils voudront bien les faire parvenir jusqu'à la date ci-dessus, au correspondant du *Bulletin*, M. J.-Ed. Matthey, Bachelin 9, Neuchâtel.

Ces états serviront de base pour établir les redevances des sections envers la Caisse centrale, pour l'année 1938.

Prière d'ajouter à la liste des membres actifs, celle des membres auxiliaires et honoraires.

Neuchâtel, le 1^{er} décembre 1937.

Comité central.

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux sociétaires reçus par la section de Neuchâtel :

Mlle Gertrude Burghartz, institutrice remplaçante ; M. Samuel Gédet, récemment nommé instituteur à Chaumont.

J.-Ed. M.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la publication de la suite du Compte rendu du Congrès de la F. I. A. I., ainsi que plusieurs correspondances vaudoises.

Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE

Rapport de la Commission de l'U. I. P. G. chargée d'étudier les
« MODIFICATIONS DU PROGRAMME
D'ARITHMÉTIQUE ET DE GÉOMÉTRIE »
proposées par le Département de l'Instruction publique
Juin 1937

La Commission a examiné le projet de modification du programme d'arithmétique et de géométrie. Les petites modifications de détail proposées par le Département n'apporteront pas de grands changements dans l'enseignement de ces branches. En attendant une revision souhaitable du programme de 1923, la Commission vous propose d'accepter en principe les modifications proposées par le Département, ainsi que quelques mesures générales et de détail propres à apporter un peu plus d'unité dans cet enseignement.

Chacun a constaté les progrès dus à la mise en pratique de la méthodologie Groscurin. Cependant après 15 ans d'expérience, il apparaît que l'on peut dès maintenant faire un pas de plus dans la systématisation de cet enseignement.

Nous vous proposons donc de tenter, sans rien changer aux grandes lignes de 1923, quelques essais qui pourront servir de point de départ pour établir un programme futur.

Nous avons tous reconnu que les termes *multiplier par* et *diviser par* ne recouvrent pas toujours des notions absolument acquises. On rencontre jusque dans les degrés supérieurs des francs multipliés ou divisés par des mètres. Ce n'est pas par défaut de bon sens mais parce que les termes employés ne représentent pas des notions entièrement comprises.

Par contre, aucun enfant normal ne soutiendra jamais qu'il est possible de calculer *combien de fois 12 m. dans 18 francs*. Dans ce cas, le langage usuel acquis depuis longtemps met immédiatement en évidence l'absurdité de cet énoncé.

C'est pourquoi la Commission vous propose, à titre d'essai, de renoncer aux termes de *multiplier par* et *diviser par* dans les énoncés d'opérations. On gardera les substantifs *division* et *multiplication*, mais on voudra bien demander aux élèves de dire avant chaque opération ce qu'ils vont faire en employant les termes du langage usuel. On pourra admettre ce principe pour les 6 opérations de l'arithmétique et utiliser, par exemple, les formules suivantes :

J'ajoute tant à tant.

Je retranche tant de tant (je recherche le reste).

Je compare tant avec tant (je recherche la différence).

Je prends tant de fois tant.

Je partage tant en tant de parts égales.

Je calcule combien de fois tant dans tant.

Ces formules usuelles, de la langue de tout le monde, ont l'avantage de mettre immédiatement en évidence toute absurdité, tout vice de raisonnement.

Cela étant admis on verra très vite apparaître l'impossibilité de faire en 4^e année l'étude complète de la division et de la multiplication. L'esprit de généralisation d'un enfant de 11 ans ne lui permet pas de comprendre complètement les multiplicateurs décimaux ni les diviseurs décimaux dans le cas de partage. C'est dans ces cas que *multiplier* et *diviser par* recouvrent le mieux des idées confuses et permettent de croire acquises des notions qui ne le sont pas.

Si l'on demande à des adultes même cultivés de traduire en langue usuelle des symboles comme $0,5 : 0,7$ — $0,5 \times 0,7$ et d'éviter d'employer multiplier et diviser, vous verrez combien ils auront de la peine à dire ce que représentent ces opérations.

La Commission propose, faute de mieux, de repousser en 5^e année l'étude de la *multiplication à multiplicateur décimal et de la division de partage à diviseur décimal*. Le Département propose lui-même et sans doute pour les mêmes raisons de supprimer du programme de 5^e année la multiplication et la division d'un nombre entier ou d'une fraction par une fraction. Ces opérations seront étudiées en 6^e année.

La Commission a donc dressé un programme relatif à la connaissance des 6 opérations dans les 6 années scolaires (tableau 1).

Le Département propose encore ici et là de supprimer dans le programme de 1923 le dm. en 2^e année, de remplacer demi par moitié et quelques petites modifications pratiques. La Commission ne s'y oppose pas, elle propose, en outre, quelques précisions de méthode. Elle demande en 2^e année une formulation de la soustraction plus unifiée; selon la page 55 de la méthodologie, ainsi que le dispositif de la multiplication qui, un peu contrairement à la remarque 1 de la page 126 de la méthodologie, peut s'énoncer ainsi :

On doit toujours placer le premier chiffre de chaque produit partiel sous le chiffre multiplicateur.

En différents endroits de notre cours moyen et de la méthodologie on trouve formulées des règles pratiques qui peuvent induire les élèves en erreur, ce sont celles relatives à la multiplication ou à la division par 10, 100, 1000 et que la Commission vous propose de modifier ainsi : La virgule ne se déplace jamais, elle sépare toujours les entiers des fractions. Dans la multiplication et la division par 10, 100 ou 1000, c'est le nombre tout entier qui se déplace sur le *tableau de position* du système décimal, les zéros venant occuper les places laissées vides.

(A suivre.)

LA COMMISSION DE L'U. I. P. G.

ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE

Gymnastique sans engins, sans local et sans matériel.

Construisez deux montants pour le saut hauteur, aménagez un emplacement pour le saut longueur, quelques sautoirs pour les jeux, une paume, un ballon, une corde de char à l'occasion pour tirer, de l'équilibre sur un tronc, une barrière, des inclinaisons contre un mur, grimpez dans la forêt, débrouillez-vous, mais ne gémissiez pas !

Reste la diversité des classes. C'est là à mon point de vue qu'il faut de la méthode, du savoir-faire, de l'initiative.

Pour les classes de petits, les institutrices trouveront une matière abondante dans le manuel gymn. filles (43 à 74). Je leur conseille de lire ces pages, elles ne résisteront plus au désir de galoper comme le cheval ou de jouer « un jour de lessive », j'en suis sûr...

Dans les communes où les demoiselles prendront les filles, et les messieurs les garçons (soit les élèves de 10 à 15 ans environ), rien de bien compliqué en somme : prévoir des exercices simples, à l'occasion la division de la classe pour les sauts, parfois les jeux, bien que les petits soient souvent aussi agiles et bons joueurs que certains gros garçons.

Ce qui est intéressant, mais délicat, ce sont ces leçons mixtes pour les villages à une ou deux classes (élèves de 7 à 15 ans ou de 10-11 à 15 ans, filles et garçons). Là, évidemment les choses se compliquent. Mais résumons la situation et simplifions-la :

Les pas qui assouplissent les fillettes feront grand bien aux garçons. (Les premières fois, ils se trouveront ridicules aussi, puis ils y viendront.) Les préliminaires sont les mêmes pour tous.

Courses : les exercices préparatoires peuvent se faire avec toute la classe, et certaines formes définitives également.

Pour les sauts : que les grands garçons puissent s'entraîner, se mesurer au saut longueur par exemple, pendant que les filles s'essaient au saut hauteur. Séparons-les encore pour les exercices populaires et jugeons au mieux pour les jeux.

Les plus à plaindre sont évidemment les classes à trois degrés, mais ce ne sont pas les maîtres qui s'en tirent le moins bien, eux qui doivent continuellement combiner, arranger.

Voici, tout de même, une leçon à leur intention, très simple, sans prétentions ; les petits imiteront, courront, respireront, puis ils joueront et ça leur suffira.

Mise en train, pas, sautilllements (6 min.). — Sur un rang.

Former le cercle.

A dr. dr. (c'est la formation en cercle de flanc).

1. Alternier 8 pas en av. avec 4 sautilllements à la station ouverte et fermée en balançant les bras de côté.

2. Même exercice en courant.
3. Pas lancé sautillé (sans mouv. de bras).
4. Alternier 8 pas en av. avec 4 pas lancés-sautillés.
5. Sautiller 2 fois sur chaque pied en lançant alternativement les jambes en av. (avec souplesse) et en frappant des mains par-dessus et par-dessous la jambe lancée.

Préliminaires : (8 minutes)

(En avançant lorsque c'est possible.)

1. Lever les bras de côté et de côté en haut.
(Lent et rapide.)
2. Lever la jambe gauche en arr. en levant les bras de côté.
(L. et r.)
3. De la station ouverte : fléchir le torse en avant, bras en bas, le balancer plusieurs fois.
4. = 5 de mise en train.
5. Tourner le torse à gauche en levant des bras de côté.

Course d'estafettes (5 min.) : avec virage autour d'un fanion.
(Man. filles 139 ; man. garçons 233.) On peut placer un fanion intermédiaire pour diminuer la course des petits, répartis dans les camps.)

Aussi avec un obstacle : les grands passent dessus, les petits dessous.

Ex. populaires (5 min.) :

Filles : Transportent, à 2 mains en chaîne, une petite.

Garçons : Transportent un petit sur les épaules.

Exercices préparatoire du lancer du ballon.

Jeu (6 min.) :

Petits : Tape-dos, puis ils regardent les grands 2 minutes.

Grands : Le ballon volé (manuel filles, page 200).

* * *

Il faudra 2-3 semaines, plus peut-être, pour préparer cette leçon, mais si le maître a de la vie, de l'entrain, sait la présenter, elle ne lassera pas.

C'est parce que je suis aussi dans les conditions les moins favorables, sans local, sans abri, sans matériel « officiel », classe mixte, avec le même programme général à faire pour le printemps (j'ai eu les 3 degrés) que je me permets d'examiner ici la question.

C'est compliqué parfois, c'est entendu, puis il y a l'orthographe et le calcul et le solfège (les spécialistes ne s'en rendent pas toujours compte), la critique des examens, je le sais..., mais ce n'est pas du temps perdu, ces demi-heures de gymnastique ; au contraire, c'est de l'air dans les programmes.

Bon courage au début et du plaisir ensuite.

L. PERROCHON.

OPINIONS LA FAILLITE DE L'ÉCOLE NOUVELLE

...L'école traditionnelle se laissait fasciner par le texte imprimé, par la phrase entendue et répétée, par le jugement tout préparé et mijoté et qu'elle se contentait d'illustrer, d'animer, de colorer, d'éclairer, d'embellir, d'encadrer.

L'école *nouvelle*, telle qu'on l'a pratiquée en Belgique, s'est laissé aveugler par la *chose* observée, qu'elle a voulu rendre agréable, suggestive, frappante, fascinante.

Elle a dit aux élèves : « Vous allez voir ce que vous allez voir. Venez, regardez bien. Attention. On n'y est pas encore. Une minute ! Ah ! voici l'oiseau rare. Vous ne remarquez rien ? Ah ! ça, par exemple ! Mais c'est la vache qui est là, dans le pré, et dont les cornes sont luisantes et noires et dont le sabot fendu s'ouvre à chaque pas dans l'herbe humide. Elle ne vous dit rien, cette vache ? Pourquoi donc venez-vous à l'école ? Il faut observer les êtres vivants ; c'est très intéressant. Celui-ci par surcroît, est utile. C'est un sujet tout trouvé de dessin, de vocabulaire et de rédaction. Et puis, il y a le calcul. Les grands vont évaluer le poids de cette vache, le prix du lait qu'elle donne en un jour, en un mois. Les petits se contenteront de compter ses pattes, ses oreilles, ses trayons, de mesurer la longueur de sa queue... Mais regardez donc, pour l'amour de Dieu, cette vache ! Nous allons en parler pendant quinze jours. J'en ai décidé ainsi, hier soir, en établissant ma répartition mensuelle. C'est que nous *devons*, à propos de la vache, faire de l'histoire et de la géog... pardon, de l'association dans le temps et l'espace. Mes enfants, vous n'avez pas le feu sacré, je vais vous apprendre à apprendre. Il faut procéder avec ordre. Examinons d'abord le mufle baveux de cette bête. Ciel, voilà qu'elle tourne, et sa queue qui se lève. Miséricorde ! Défense de regarder maintenant, ce qui se passe à la queue. On doit procéder avec science, méthode et décence. D'abord la tête, avec la bouche, les dents, les yeux, les cornes, les oreilles. Cette petite touffe de poils que la bête agite comme un plumet sur les mouches qui s'agrippent à ses flancs doit venir en fin de séance. Jules, vous ne faites pas attention. Je suis curieux de voir ce que vous ferez comme rédaction. L'école nouvelle, pas plus que l'autre, ne tolère la dissipation et l'indiscipline. Joseph est un être impossible. Il suffit qu'on lui montre une vache, pour qu'il cherche un cheval et si c'est un cheval qu'on désigne, c'est de la vache qu'il parle.

(Entre nous, cette vache m'horripile comme si c'était une vache enragée. Pourtant, il faut s'exécuter.) Mes enfants, la vache est un animal des plus intéressants. Parlez, n'avez-vous rien à dire. Je vous en conjure, confiez-moi vos impressions. Vous êtes libres, complètement libres de vous extérioriser, pourvu que ce soit à propos de la vache et que vous émettiez des réflexions sensées, quelque peu

ordonnées et exactes. Evidemment, vous pourrez parler de l'utilité du quadrupède, du beurre et du fromage que l'on fabrique avec son lait, mais cela viendra en son temps. Aujourd'hui, dites-nous ce que vous voyez et qui vous frappe. Voyons, commençons par le commencement. Quoi ? Le commencement ne vous frappe pas ? Il doit vous frapper, il faut qu'il vous dise quelque chose, qu'il vous suggère une idée quelconque. Voyons, si vous ne trouvez pas une phrase bien équilibrée, courte et claire, cherchez donc un mot, deux mots, des substantifs de préférence. Qu'ai-je entendu ? Pattes ? Gueule ? Langue ? Sortez donc de la banalité. Jabot ? Mais la vache ne possède pas de jabot. Mes petits, je vois que vous n'êtes pas en train, aujourd'hui. Au fait, nous aurions sans doute dû commencer par le dessin, qui est le premier langage de l'homme. Prenez vos crayons, vos couleurs, votre carnet de croquis. Dessinez tous la vache, cette vache, telle que vous la voyez. Observez la forme générale de son corps, ses proportions, ses traits essentiels ; vous placerez les détails pour finir. Voici un distrait qui commence par les cornes. En voilà un autre qui donne au pis un volume démesuré. Vous ne pouvez voir d'ici que deux trayons et vous en dessinez quatre. Ouvrez donc les yeux. Et dire que des gens prétendent que l'enfant est observateur. Il faut lui souffler tout, lui montrer tout, jusqu'aux choses les plus simples.

Et quels résultats ! Sur mes trente vaches croquées d'après nature, dix ressemblent à un âne, dix à une chèvre, cinq à un ours, les cinq dernières à un dragon. Pour qu'ils me fassent une vache, il faudrait leur donner, comme modèle, un chat, sans doute. Triste métier ! Triste, il était, sous l'ancien régime, triste il est resté sous le nouveau. Au moins, autrefois, on savait où l'on allait. Maintenant on bat le beurre, c'est le cas de le dire.

Mes enfants, nous allons rentrer en classe. J'ai vu que vous orthographiez très mal les participes passés...

F. DUBOIS,

Vers l'Ecole active, extr.

RADIO-SCOLAIRE

Emission de Noël.

L'émission de cette année consiste en une causerie destinée plus spécialement aux degrés supérieurs. Cette causerie : Noël aux cent visages, est aussi un essai. Il s'agit d'inciter l'élève à prendre part d'une manière plus active à une audition. Et, pour cela, de lui demander d'examiner *pendant l'émission* des documents reproduits par l'image ; de suivre sur ce qu'il « voit » les choses qu'il « entend ».

Il va sans dire que cette collaboration de la radio et de l'image n'est ni possible, ni désirable pour tous les sujets.

Une condition est nécessaire. Que l'enfant ait entre les mains la reproduction des documents dont il vient d'être parlé : schémas, cartes géographiques, photos, etc.

Lorsque les feuillets de documentation : La Radio à l'école, sont entre les mains d'un nombre suffisant d'élèves, et que les illustrations des dits feuillets sont assez lisibles et explicites, le problème est presque résolu.

On pourra, dans le cas où peu d'élèves possèdent le journal, se servir de l'épidiascope qui aura le mérite d'agrandir l'illustration, mais peut avoir l'inconvénient d'accompagner de parasites l'audition, si l'appareil n'a pas été déparasité.

Voici quelques indications qui aideront les collègues tentés de se servir de l'épidiascope au cours de l'émission de Noël :

Découper les illustrations des feuillets, sans les légendes. Les coller, pour plus de commodité, sur carton léger, ou papier d'emballage tiré des fonds d'armoires. Passer les clichés dans l'ordre suivant :

- 1° Bergers conduits par un ange (Cathédrale de Chartres).
- 2° Les bergers (Heures à l'usage de Coutances).
- 3° Nativité de Jésus (Cathédrale de Chartres).
- 4° Adoration des Rois (Conrad Witz).
- 5° Adoration des Mages (Albert Dürer).
- 6° Visitation (Hans Fries).
- 7° Adoration des Mages (Jean Fouquet).
- 8° Rencontre des Mages (Heures du duc de Berry).
- 9° Adoration des Mages (Botticelli).
- 10° = 5° Adoration, de Dürer.
- 11° Annonciation, de Fra Angelico.

Il va sans dire que les collègues qui possèdent des reproductions photographiques de ces tableaux obtiendront de meilleures projections qu'avec le découpage des feuillets.

Alb. R.

LES LIVRES

... POUR ENFANTS

Les mains enchantées, par Fanny Clar. Nombreuses illustrations.

Un volume écu sous couverture illustrée. Editions Spes, Lausanne.

Des contes d'un réalisme de bon aloi, des contes sans fées, ni lutins, ni rois, ni reines, ni dragons, de belles histoires simples comme un rayon de soleil. Les « mains enchantées » sont celles du travail, celles des ouvriers, artisans, paysans ; patientes et modestes, elles besognent leur vie durant pour créer de la beauté et de la joie. Nous ne leur savons pas assez gré de leur incessant labeur. L'histoire du boulanger, du maçon, de l'horloger, du cordonnier, l'histoire de la maison, de la marmite, des mains blanches et des mains calleuses, montreront

à nos enfants le merveilleux quotidien que nous ne savons plus voir. Il faut rapprendre à le voir... Ce livre charmant a obtenu un grand succès en France. Il le mérite chez nous tout autant.

Les deux Braluchet se débrouillent, par Alys Cordey. Un volume in-16 sous couverture illustrée. Editions Spes, Lausanne.

Dans un premier volume paru l'an dernier, on nous a présenté « les deux Braluchet » dès leur berceau et durant toute leur petite enfance. Voici un deuxième volume qui les mène plus loin, jusqu'à l'adolescence. Cette seconde partie de leur existence ne le cède pas en intérêt à la première, au contraire, et l'auteur sait nous en montrer les étapes parfois très douloureuses, avec cette franchise et cet accent de vérité que nous aimions déjà dans son autre livre. Devenus orphelins de leur mère, les pauvres Braluchet ont vu leur père s'expatrier pour gagner mieux son pain, et les deux frères sont restés seuls au pays sous la garde d'un vieil oncle avare et brutal. Il les exploite indignement, les astreignant à un travail au-dessus de leurs forces dont il est le seul bénéficiaire. Comment ils finirent par se délivrer eux-mêmes, courageusement, et comment, après un grave accident, leur avenir s'éclaircit et s'assure, nous le saurez en lisant ces pages émouvantes.

Pic, corbeau suivi de Tambo, chien de la brousse, par Maurice Constanton. Avec 20 dessins de Mme G. Burnand. Un volume in-8° cartonné sous couverture illustrée. Editions Spes, Lausanne.

Les histoires de bêtes sont à la mode, on ne s'en lasse pas — serait-ce que les bêtes sont souvent plus intéressantes que les hommes d'aujourd'hui ? — Le héros ici, dans ce livre pittoresque, c'est un corbeau, oiseau farceur, plein d'humour. Tout en s'amusant lui-même, il divertit tout un village où l'on s'intéresse à lui comme à un ressortissant de la commune. Il a été adopté et apprivoisé par les enfants d'une brave famille où l'on rivalise d'amitié pour lui. Et s'il connaît une fin tragique, ce ne fut la faute de personne. Son histoire mouvementée captivera les garçons et les filles de huit à dix ans. Et tout autant celle qui suit, celle de Tambo, petit chien de la brousse africaine, élevé par des Vaudois expatriés, partageant avec eux l'existence téméraire des blancs parmi les noirs, leurs joies, leurs peines et leurs dangers. Né au Congo, Tambo viendra en Suisse avec ses maîtres comme « bourgeois de Lausanne », entrant de plain pied dans la civilisation, et acceptant, avec une bonne grâce philosophique, son nouveau sort au 4^e étage d'une belle maison. Il eut la sagesse de ne jamais dire qu'il regrettait le continent noir... Très joli livre d'étre-
(Communiqué.)

Ces légendes font revivre avec beaucoup de couleur et de poésie l'époque héroïque des origines nationales et sont illustrées de vigoureux dessins d'Ed. Bille. Elles constituent une œuvre intéressante du folklore suisse qui plaira à chacun.

J. A.

Chalet Florimont

GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pour enfants délicats.
Soleil - Hygiène - Sport - Education et
soins maternels - Infirmière. Prix modérés.
Références à disposition. **Téléph. 57.41.**
L. Fatio-Gaulaz, directrice.

Prêts

sans caution à fonctionnaires et employés
solvables. Conditions avant. env. sans enga-
gement ni avance. **Discretion.** Références 1^{er}
ordre. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.**

Institut p^r Enfants « LA MONTAGNE »

SAINTE-CROIX - LES RASSES (Jura vaudois, 1200 m.) 20 décembre au 10 janvier

Vacances - Ecole de ski

Prospectus
Dir.: B. Martin, prof.,
Tél. 60.87.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé,
Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr
tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

HOTEL VICTORIA

CHEXBRES SUR VEVEY

- Chauffage. — Eau courante.
- Situation incomparable.
- Cuisine soignée.
- Prix à partir de Fr. 6.50.
- Tél. 58.001. R. et M. Chappuis.

L'enseignement moderne se fait par la...

PROJECTION

Collections de vues en noir et couleur spéciale-
ment préparées pour toutes les branches

Expédition du catalogue détaillé contre 60 centimes en timbres-poste

MAGASIN SPÉCIALISÉ

pour appareils de projections et
accessoires des premières marques — Salle de démonstration

A. SCHNELL

PLACE ST-FRANÇOIS 6 (1^{er} ÉTAGE) — LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

NAVILLE & C^{IE}

GENÈVE

Choix incomparable de livres
pour cadeaux

Catalogue à disposition

HOTEL VICTORIA

CHEXBRES SUR VEVEY

- Chauffage. — Eau courante.
- Situation incomparable.
- Cuisine soignée.
- Prix à partir de Fr. 6.50.
- Tél. 58.001. R. et M. Chappuis.

Institut p^r Enfants « LA MONTAGNE »

SAINTE-CROIX - LES RASSES (Jura vaudois, 1200 m.) 20 décembre au 10 janvier

Vacances - Ecole de ski

Prospectus
Dir. : B. Martin, prof.,
Tél. 60.87.

Empaillage de tous les ani- maux pour écoles

Fabrication de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Chalet Florimont

GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pour enfants délicats.
Soleil - Hygiène - Sport - Education et
soins maternels - Infirmerie. Prix modérés.
Références à disposition. **Téléph. 57.41.**
L. Fatio-Gaulaz, directrice.